

# Assemblée Générale du 20 mars 2025

Elle s'est tenue cette année au lycée professionnel des métiers Louis-Antoine de Bougainville de Nantes en présence de 45 adhérents auxquels il faut rattacher quelques procurations et plusieurs sympathisants qui s'étaient joints à l'assemblée.

## Rapport moral 2024

Cet exercice essentiel nous permet de mesurer le chemin parcouru, un an après notre dernière Assemblée Générale du 9 avril 2024, d'évaluer nos actions et d'envisager ensemble l'avenir avec lucidité et ambition. Nous allons analyser nos réalisations, identifier nos axes d'amélioration et dessiner les perspectives qui nous permettront de poursuivre notre engagement avec détermination et enthousiasme.



## La promotion de l'Ordre

**L'Ordre des Palmes Académiques** a été créé en 1955, l'**Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques** en 1962. Elle rassemble des femmes et des hommes titulaires des Palmes académiques, mais également des sympathisants. Elle s'efforce de contribuer au rayonnement et au prestige de l'Ordre, à travers notamment la **cérémonie de remise des décorations**, qui se déroule une fois par an. En 2024, celle-ci s'est tenue au Rectorat de Nantes le jeudi 28 mars. Enfin, dans le cadre de notre mission de représentation de l'Ordre, nous sommes **présents, tout au long de l'année, aux principales cérémonies républicaines**.

## Notre action en direction des établissements scolaires : les concours

Axe clé dans lequel nous œuvrons pour renforcer les liens et promouvoir des actions éducatives enrichissantes.

**Concours nationaux** : la participation, bien que fluctuante, est toujours satisfaisante. Nous ne manquons jamais de copies à examiner ou d'œuvres d'arts à apprécier voire admirer. Mais l'absence d'inscription, au préalable, ne nous donne pas la visibilité qui ôterait les incertitudes entourant l'organisation en amont, puisque nous ne connaissons jamais le nombre de productions qui vont nous être adressées. **En 2023 : 136** productions ; **en 2024 : 83** productions pour **9** établissements. (**2025 : 156** productions pour **14** établissements). C'est grâce au soutien de la Direction académique que nous menons à bien cette opération, sollicitant un réel travail. Je souhaiterais si possible, augmenter le nombre de correcteurs l'année prochaine, même s'il est difficile de prévoir la participation des établissements. Le 4 avril 2024, l'Hôtel de Ville de Nantes a servi de cadre à la remise des prix départementaux des concours nationaux de l'AMOPA. Pas de lauréat national en 2024.

**Concours départemental d'Arts plastiques/ Arts visuels** en partenariat avec la DSDEN 44, l'Inspection pédagogique régionale d'Arts plastiques et l'ANMONM 44. Pour l'édition de 2024, le succès a, une fois de plus, été au rendez-vous.

## Notre action dans le domaine de la culture et de la convivialité

En 2024, année où l'anniversaire du débarquement en Normandie a fait l'objet de multiples commémorations, nous ne pouvions, à l'AMOPA 44, ignorer cet événement et ne pas le célébrer à notre tour. Notre première démarche nous a conduits au musée de la Résistance de Bretagne, à Saint-Marcel dans le Morbihan le **11 avril**, visite précédée par celle du village de Rochefort-en-Terre le matin. Mais notre devoir de mémoire ne s'est pas arrêté à Saint-Marcel et le **13 juin**, nous

avons poursuivi notre plongée dans l'univers de la seconde guerre mondiale en suivant les pas de M. GASCHE, historien de la région qui nous a transportés dans celui de la résistance du Maquis de Saffré.

Enfin, du **20 au 27 septembre**, un groupe de 22 amopalians s'est envolé pour la Sardaigne, voyage culturel instructif et passionnant mais aussi convivial et chaleureux, comme le fut le rendez-vous du **6 décembre** aux Terrasses de la Gournerie où 45 convives se sont retrouvés pour notre traditionnel **Déjeuner des Palmes** très apprécié.

## Nos partenariats

**Avec l'ANMONM** (Ordre National du Mérite) Ce partenariat réside principalement dans l'organisation conjointe du concours d'Arts plastiques/Arts visuels que je viens de citer, **Avec la SMLH** (Société des Membres de la Légion d'Honneur), **Avec l'IHEDN** (Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale) représenté par M. Vincent LHOSTE qui complète la palette des échanges entre associations.

Les liens se renforcent encore davantage cette année entre l'AMOPA et ces trois associations puisque nous organisons, conjointement, la découverte du Parc éolien de Saint-Nazaire, qui aura lieu le 19 mai prochain.

Je n'oublie pas notre partenariat **avec l'Association des Relais de la Mémoire** pour le Concours National de la Résistance et de la Déportation, et avec **l'AFDET** (Association française pour le développement de l'Enseignement Technique).

## La communication interne et externe

Vous avez pu voir, autour de cette salle, **l'exposition** réalisée à l'occasion de chaque AG par Colette et Jacques FRION. Au nom de l'association, je les remercie chaleureusement.

Je voudrais également attirer votre attention sur le **site internet de l'AMOPA 44**. Il est tenu par Pascal MONSELLIER et Sophie LEBRUN, qui volera bientôt de ses propres ailes. Ce site est toujours riche, documenté, presque exhaustif. Site à consulter sans modération.

Le **bulletin d'information numérique**, diffusé 3 fois en 2024, est envoyé à chaque adhérent et est disponible sur le site.

L'AMOPA44 dispose également d'une **plaquette de présentation** que nous remettons aux récipiendaires lors de la remise des Palmes, et aux personnalités lors de nos premières entrevues ou lors des audiences.

J'ajoute que le site national possède son propre site, à voir et à revoir mais aussi sa chaîne Youtube : **TV AMOPA**.

## Les adhésions

Le bilan, en fin d'année est stable : **163**, avec **10** nouvelles adhésions et **14** adhésions non-renouvelées. Nous en sommes presque satisfaits ! J'espère que dans un an, nous le serons totalement !

**En conclusion**, si nous pouvons nous montrer optimistes quant à l'avenir, nous devons rester vigilants et veiller à maintenir la vitalité de la section qui va subir quelques petites turbulences. Mais l'exemple et l'empreinte que les partants vont laisser ne pourront qu'inspirer les remplaçants que je serai, bientôt, très heureuse d'accueillir. **VIVE L'AMOPA 44 !**

*Christine Bleunven-Fournier présidente de l'AMOPA 44*

## Rapport d'activités 2024

La section départementale de l'AMOPA 44 a poursuivi au cours de l'année 2024 ses activités sur un rythme normal que nous allons détailler.

### Les réunions associatives

Les bureaux, comités consultatifs et l'assemblée générale se sont déroulés en présentiel et avec régularité (**6 bureaux et 6 comités consultatifs**).



Le bureau 2024

**L'assemblée générale s'est tenue le 9 avril 2024** au lycée des métiers de Bougainville en présence de Monsieur MALROUX, Directeur académique, de Patrick ANCEL trésorier national de l'AMOPA, des représentants de la SMLH et de l'ANMONM, et des présidents de trois sections de l'AMOPA des départements proches du nôtre. Il a été procédé au renouvellement d'un membre du bureau démissionnaire. Sophie LEBRUN a été élue, elle occupe la fonction de secrétaire. Le reste du bureau est resté inchangé., Christine Bleunven-Fournier présidente, Jean-Pierre Chauzeix vice président, Michel Drouet trésorier, Guy Renaudeau secrétaire adjoint et Pascal Monsellier trésorier adjoint.



Le Comité consultatif

### Les actions de représentation

Comme chaque année l'Amopa 44 a été présente à des cérémonies commémoratives ainsi qu'à des actions des sections AMOPA et associations dont nous sommes proches.



AG 2024

### **Sections AMOPA des départements voisins**

Le 17 mars 2024 : AG AMOPA 49 à Angers,  
Le 3 avril : AG AMOPA 85,



AG 2024

### **Associations avec lesquelles un partenariat a été validé pour favoriser des activités communes, ANMONM44 et SMLH44**

ANMONM 44 : Le 16 mars 2024 AG à Pornic



AG 2024

SMLH44 : Le 16 novembre : AG à Saint Nazaire , le 29 février :Conférence : « Les grands enjeux stratégiques actuels »; le 26 septembre cérémonie de remise des prix de l'apprentissage , le 7 novembre conférence : « Le Pakistan et ses voisins »,



Repas AG 2024

### **Autres associations où l'AMOPA 44 était présente**

Le 16 mars 2024 : AG de l'association des relais de la Mémoire  
Le 16 mai : Conférence de l'IHEDN : « La Souveraineté maritime »  
Le 8 octobre : conférence sur l'Intelligence artificielle , 'Association Acte 44.  
Le 3 décembre : Conférence de l'association Atlantique Nantes-Chine



AG 2024

### **Cérémonies commémoratives**

Le 7 avril 2024 : Cérémonie commémorative du génocide des Tutsis  
Le 24 avril 2024 Cérémonie commémorative du génocide arménien  
Le 28 avril 2024 : Cérémonie commémorative de la déportation  
Le 8 mai 2024 : Cérémonie commémorative du 8 mai  
Le 27 mai 2024 : Cérémonie pour la journée nationale de la résistance  
Le 8 juin 2024 : Cérémonie de la fin de la guerre d'Indochine  
Le 18 juin 2024 : commémoration « Appel du Général de Gaulle »  
Le 14 juillet 2024 : Cérémonie commémorative de la fête nationale  
Le 12 aout 2024 : Cérémonie commémorative libération de Nantes  
Le 16 septembre 2024 : Cérémonie des bombardements de Nantes  
Le 25 septembre 2024 : Journée nationale d'hommage aux harkis  
Le 1<sup>er</sup> octobre : cérémonie mémoire des Français d'Outre-mer et des alliés .  
Le 18 octobre 2024 : Cérémonie veillée du souvenir  
Le 11 novembre 2024 : Cérémonie commémorative de l'armistice



### **Audiences**

L'AMOPA 44 a été reçue par différentes personnalités à la tête de nos institutions. Elles ont montré leur intérêt pour l'association et renouvelé leur soutien et leur concours pour mener à bien les activités que nous réalisons.



Repas AG 2024

Audience auprès du nouveau Directeur de cabinet de la Rectrice de l'académie de Nantes, M. MOREAU et Madame ROUAUD collaboratrice.



Repas AG 2024

Audience auprès du DASEN44 M. MALROUX le 13 septembre 2024 pour un bilan du concours Arts plastiques/Arts visuels et présenter les concours nationaux de l'année 2024-2025.



Repas AG 2024

Audience auprès de l'ensemble des IEN du département le 15 octobre 2024 afin de mobiliser un plus grand nombre d'enseignants à nos concours,

### Congrès national de l'AMOPA à Tours du 31 mai au 2 juin.

La Présidente a représenté l'AMOPA 44. Elle était accompagnée de Pascal BICHON, de Christian PARFAIT, de Dorothée SORET et de Jean-Michel FOURNIER.



### **La cérémonie de remise des insignes des Palmes Académiques le 28 mars 2024 au rectorat de Nantes.**

Trente récipiendaires accueillis par Katia BEGUIN (Rectrice), Dominique MALROUX (Directeur départemental des services de l'Education nationale), Pascal OTHEGUY (secrétaire général représentant le préfet) et Fabienne PADOVANI (conseillère départementale représentant le président du Conseil départemental). Vingt-et-un Chevaliers et neuf Officiers ont été décorés. À l'issue de la cérémonie, un cocktail offert par le Rectorat a réuni l'assemblée.

### **Les Concours de l'AMOPA.**

#### **Concours nationaux de l'AMOPA 44 : "Plaisir d'écrire" (expression écrite, poésie, jeune nouvelle), "Arts et Maths" et « Plaisir de dire » .**

Le 6 mars 2024 le jury composé de 6 Amopaliens s'est réuni et a choisi parmi les 83 productions reçues, les 44 travaux d'élèves pour lesquels un prix départemental est attribué. 12 de ces prix départementaux ont été sélectionnés ensuite pour la finale nationale de ces concours. Malheureusement nous n'avons pas eu de lauréats nationaux cette année lors de cette dernière phase.

**Le 4 avril 2024**, accueillis par Michel COCOTIER, représentant Madame la Maire, et M. MADY, représentant le Directeur académique, les 44 lauréats se sont vu décerner des prix offerts par la Ville.

**Remise des prix Gaston Vignot le 5 juin 2024** à GRAFIPOLIS à deux étudiants de cet établissement. Chacun a reçu un diplôme et un chèque d'un montant de 150 euros

**Remise des prix du Concours « Arts plastiques - Arts visuels » le 24 juin 2024** à la DSDEN, organisé conjointement par l'AMOPA 44 et l'ANMONM 44 avec l'aide active des services de la DSDEN. Le thème était « **NATURE / FUTUR** ». 350 productions ont été évaluées lors du jury qui s'est tenu le 17 juin. Six prix collectifs et quatre prix individuels ont été décernés, en présence de Dominique MALROUX (Directeur académique), Jean Pierre MARQUET (IA-IPR d'Arts plastiques), Véronique JULLIEN (IEN) .

**L'AMOPA 44 est aussi partenaire et soutien d'autres concours :** Concours de la Résistance et de la Déportation, Prix de l'Apprentissage et Prix Honoré d'Estienne d'Orves .

### **Les visites et sorties organisées par l'AMOPA**

**Sortie de printemps dans le Morbihan le 11 avril à Rochefort-en-Terre et au Musée de la Résistance en Bretagne de Saint-Marcel.** Déplacement en car de Nantes. Une trentaine d'Amopaliens ont participé à cette sortie. Après un déjeuner convivial à Saint Marcel, visite du musée de la Résistance en Bretagne à Saint-Marcel. Ce fut l'occasion d'évoquer le souvenir du maquis de Saint-Marcel en ce 80e anniversaire de la libération de la Bretagne et d'introduire la visite du Maquis de Saffré prévu 2 mois plus tard.

**Visite-Conférence du Maquis de Saffré le 13 juin à Saffré (Loire-Atlantique) .** Un groupe d'une vingtaine d'Amopaliens, sous la conduite de Monsieur Etienne Gasche, historien, ont découvert ce lieu de mémoire .Un moment émouvant qui restera marqué dans les mémoires.

### **Le voyage en Sardaigne du 20 au 27 septembre 2024**

Groupe de 22 participants. Trajet en avion au départ de Nantes pour Olbia, Pendant 6 jours, les visites se sont succédées à un rythme soutenu. D'est en ouest puis du nord au sud, les voyageurs ont pu admirer les merveilles laissées par les civilisations ayant occupé l'île,

### **La convivialité : Le déjeuner des Palmes. Le 7 décembre 2024**

Pour respecter la tradition, 45 membres de l'AMOPA 44 se sont retrouvés au domaine de la Gournerie à Saint-Herblain pour célébrer la fin de l'année dans une ambiance conviviale et chaleureuse, avec le tirage de la traditionnelle tombola..

### **Site internet : Amopa44.fr**

Depuis la mi-décembre, notre section présente un nouveau site internet. Celui-ci bénéficie d'une présentation plus moderne, plus simple et plus aérée et fournit toujours les mêmes informations nécessaires sur la vie de l'association, ses activités passées et ses projets. Le site peut être désormais consultable sur smartphone. Pour effectuer cette modernisation, Sophie LEBRUN et Pascal MONSELLIER ont suivi pendant 6 demi-journées au mois d'octobre, une formation par l'association Mediagraph sur le progiciel WordPress qui héberge maintenant le nouveau site. Cette formation a été financée par la ville de Nantes dans le cadre de son aide aux associations de Loire Atlantique

*Sophie Lebrun, secrétaire de l'AMOPA44*



## Rapport financier 2024



Les finances de l'AMOPA sont suivies dans 2 sections. La vie associative retrace les adhésions, les activités récréatives et culturelles, et le fonctionnement. L'utilité publique rend compte notamment du soutien aux travaux des écoliers, collégiens et lycéens, impliqués dans la promotion de la langue française, de la mémoire et des valeurs républicaines, grâce aux concours.

S'agissant de la vie associative, on notera que les sorties d'une journée sont financièrement équilibrées. Les réunions sont, quant à elles, déficitaires de 260 euros. C'est un choix assumé du bureau, qui souhaite favoriser la participation des adhérents. Leur nombre a été maintenu à 163 (dont 19 sympathisants) en 2024, nombre identique à celui de 2023. Ce chapitre retrace aussi les frais de fonctionnement (communication, déplacements, site, ...). La vie associative est financée par la quote-part des cotisations (environ un tiers), que nous reverse l'AMOPA nationale. En

2024, cette section s'est révélée excédentaire de 155,96 euros.

L'autre partie de notre activité, dite d'utilité publique, s'adresse aux élèves, de l'école élémentaire au lycée. En 2024, au-delà des habituels concours décrits dans le rapport d'activité, on a notamment organisé, avec l'ANMONM, le concours bisannuel Arts plastiques – Arts visuels, doté de nombreux prix. Comme l'an passé, nous avons contribué pour 200 euros aux Relais de la Mémoire. Cette section ne reçoit pas de subventions. Elle est financée par les dons volontaires des adhérents et les réserves de l'AMOPA 44. En 2024, cette section présente un déficit de 1230,83 euros.

Sans entrer dans les détails, le tableau ci-dessous nous dit l'essentiel.

*Michel Drouet,  
trésorier de l'AMOPA 44*

	Produits	Charges	Solde
Activités de Vie associative	15 862,68 €	15 706,72 €	+155,96€
Activités d'Utilité publique	230,82 €	1 461,65 €	-1 230,83€
<b>Solde de l'année 2024</b>			<b>- 1 074,87 €</b>

Au 31 décembre 2024, nos réserves s'élèvent à 10 420,25 €.

Après avoir procédé à un contrôle minutieux des pièces comptables, les vérificateurs au compte, Jean-Paul Francon et Achille Villeneuve, proposent d'accorder le quitus au trésorier.

*Le trésorier, Michel Drouet*

## Votes

Suite à l'exposé de ces rapports, la présidente Christine Bleunven-Fournier les soumet au vote de l'assemblée. Le rapport moral 2024 et le rapport d'activités 2024 sont approuvés à main levée à l'unanimité des votants présents et représentés. Le compte financier 2024 est approuvé à main levée à l'unanimité des participants, moins 1 abstention (celle du trésorier).

## Renouvellement du Bureau de la section

Deux membres du Bureau ne souhaitant pas poursuivre leur engagement, il est procédé à leur remplacement. Valérie SOURISSEAU et Pascal VALLIER ont été élus par vote à bulletin secret. Après concertation, la répartition des tâches est ainsi établie :

Présidente :	Chr. BLEUNVEN-FOURNIER	(2022-2026)
Vice-Président :	Jean-Pierre CHAUZEIX	(2022-2026)
Secrétaire :	Pascal VALLIER	(2025-2029)
Secrétaire-adjoint :	Valérie SOURISSEAU	(2025-2029)
Trésorier :	Michel DROUET	(2023-2027)
Trésorier-adjoint :	Sophie LEBRUN	(2024-2028)



*Le nouveau Bureau de l'AMOPA 44*

## Comité consultatif

Conformément aux statuts de la section AMOPA 44, Dominique Drouet est présentée comme nouveau membre du Comité consultatif.